



BULLETIN D'ADHÉSION 2026-2027 MONTAILLOUX SALÈVE RANDOS

msr74.msr@gmail.com>

Licence du 01.09.2026 au 31.08.2027



ADHÉSION :

Nouvelle adhésion ☐ Renouvellement ☐

Numéro de licence (si déjà licencié(e) dans un club FFRandonnée) :

• **Identité de l'adhérent :**

NOM* : Prénom* : Date de naissance* :

Sexe* : F ☐ M ☐

Adresse* :

Code Postal* : Ville* :

Nationalité* :

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Adresse e-mail* (obligatoire) :

• **Autres membres :**

En cas de licence couple ou familiale indiquer nom et prénom + date de naissance* :

..... Téléphone portable :

..... E-Mail :

- Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association* ☐

*P.S. : les champs obligatoires comportent le sigle **

PERSONNE(S) À PRÉVENIR EN CAS DE PROBLÈME :

Nom/Prénom : Tél :

Nom/Prénom : Tél :

TARIFS :

☐	Adhésion MSR	Personne seule	10.00€	
☐		Couple	15.00€	
Vous avez le choix entre une licence individuelle ou familiale			Licence FFRP	
☐	LICENCE UNIQUE	Individuelle avec assurance Accidents Corporels	35.00 €	
☐		Individuelle avec assurance Multi loisirs	48.00 €	
☐		Familiale avec assurance Accidents corporels	70.00 €	
☐		Familiale avec assurance multi loisirs	96.00 €	
☐	Abonnement revue Rando Passion (facultatif)		10,00 €	
			Total =	

La FFRandonnée propose **une licence unique avec options et assurances complémentaires**. Conformément aux obligations du code du sport (art. L.321-1), **La licence inclut automatiquement l'assurance responsabilité civile (RC) et la protection juridique (PJ)**

CERTIFICAT MEDICAL :

- Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication pour la pratique de marche et de randonnées datant de moins de 6 mois est obligatoire. De même après une interruption de l'activité pendant une période de deux ans.
- **Pour le renouvellement annuel de la licence, (+ 18 ans)**
Chaque licencié doit attester avoir pris connaissance des conseils de santé.
A cet effet il signe une attestation sur l'honneur qu'il remet à son club avec son adhésion.

DROIT A L'IMAGE-COORDONNÉES PERSONNELLES :

J'accepte que des photos sur lesquelles je figure soient diffusées sur le site de MSR Oui : ☐ Non : ☐

En adhérant à MSR j'accepte, tacitement, que mes coordonnées soient communiquées aux autres adhérents.

☐ J'ai noté que la loi no 84-610 du 16.07.1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents. Je reconnais qu'il m'a été proposé plusieurs formules d'assurance facultative **et accepte de prendre l'assurance proposée par mon club.**

À Le

Faire précéder la signature de la mention écrite "lu et approuvé"

Nota : Bulletin à renvoyer par courrier postal uniquement à :

Mme Annick Pachoud, 59 Rue des Fours – 74350 Cruseilles

RÈGLEMENT LE :	Montant :
N° chèque (à l'ordre de MSR) et banque :	
Ou Virement (IBAN FR76 1027 8024 3600 0202 1920 183) ☐	